

Circuit de quad : un projet contesté

REYSSOUZE Quelques personnes annoncent la création de deux collectifs dénonçant le projet d'un circuit permanent de quad dans la prairie où se déroule chaque année depuis 32 ans, le Mondial du quad.

Surtout, insistent-ils d'emblée, ne pas faire l'amalgame entre le Mondial du quad et ce nouveau projet: « Oui à la permanence du Mondial, non à l'installation d'un circuit permanent. »

C'est une affichette déposée dans les commerces pontévallais, au printemps 2018, qui les a alertés. Affiche de l'AMPV (association motocycliste de Pont-de-Vaux) demandant le soutien de la population à un circuit permanent: « Les

riverains et habitants des communes concernées n'ont jamais été consultés, on est mis devant le fait accompli » constatent-ils, « je ressens comme une violence envers la population », ajoute une dame. Surprise et stupeur, disent-ils, devant un projet qui leur semble en totale contradiction avec le pôle tourisme vert du territoire - camping, plan d'eau, pêche, randonnées: « Et bien sûr, la Maison de l'eau et de la nature, dont l'objectif est la découverte et la préservation de l'environnement. »



« La passion des uns ne doit pas nuire aux autres », dénoncent les opposés au projet de circuit permanent de quad. Photo: Ampv



Un projet jugé incompatible avec le bien-être des habitants et des touristes. Photo: MEN

NUISANCES SONORES

Ces habitants de Reyssouze et Pont-de-Vaux ne comprennent pas: « Comment peut-on envisager un tel projet dans une zone inondable protégée par le dispositif Natura 2000? Et comment ne pas tenir compte des nuisances sonores? Manifestement, ceux qui sont pour le circuit permanent n'habitent pas les villages ou hameaux concernés. »

À la question des retombées économiques d'un tel projet, ils rétorquent: « Beaucoup de gens viennent habiter dans nos communes pour le calme et la tranquillité, ce projet risque d'être un frein à l'installation, au tourisme, à la pêche... »

Au souci légitime des élus de dynamiser l'économie locale, ils répondent: « Pourquoi ne pas envisager des solutions pour valoriser cette prairie, en faire un attrait complémentaire de tourisme vert? »

COURRIERS ET PÉTITION

« Nous avons envoyé des courriers aux autorités: préfecture, DDT, Natura 2000, et demandé rendez-vous au préfet de l'Ain et au vice-président de la Région chargé des questions environnementales. Pas de réponse pour l'instant. » Et puis du porte-à-porte, à Reyssouze et Pont-de-Vaux, pour collecter des signatures de soutien: « L'important pour l'instant est de se faire connaître et

de faire connaître le projet », conclut l'un de ces habitants en colère.

Contacts

Reyssouze: cdqre.pdv@gmail.com / Pont-de-Vaux: bienvivre.pdv@gmail.com